

## Cantoniales 2011 - Marie Brannens - PS

---

1. Quelle sont vos options en matière de déplacements dans notre département ? Et en ce qui concerne la voirie, par exemple, les RD 1 et RD 7 que doit faire le département?

Je privilégierai au maximum le développement des transports en commun (ferré, tram, bus propres) mais également le développement de circulations douces.

Concernant les RD1 et RD7, leur aménagement devrait être repensé dans l'optique d'un meilleur partage de l'espace entre : piétons, cyclistes et véhicules, afin de permettre à chacun de « profiter » des bords de Seine.

2. Le bien-être des Alto-séquanais est lié à la présence d'espaces verts. Le Président Sarkozy a souhaité, lorsqu'il présidait le département, que chaque habitant soit à 10 minutes de marche à pied d'un espace vert. Les quatre forêts de notre département constituent des espaces verts de grande qualité mais distribués géographiquement de manière hétérogène et leur entretien laisse à désirer depuis la suppression des subventions du Conseil général destinées à leur entretien. Que pensez-vous faire pour améliorer l'entretien et l'accès aux espaces verts et notamment forestiers de notre département ?

Restaurer des subventions pour l'entretien, améliorer leur accès par des modes de circulation douce, et y favoriser le déroulement d'activités sportives et culturelles.

3. Et la Seine ? Quelle doit être la politique du département pour répondre à ses différentes fonctions : ludique, transport (passagers et marchandises), qualité de l'eau ?

C'est un vaste sujet où tout est à faire : le passage d'un fleuve est une grande chance pour un département, et celle-ci est très mal exploitée dans les hauts de seine. Des subventions pour les transports par voie fluviales pourraient alléger le transport routier. Des transports type « vaporetto » pourraient être organisés, accessibles avec un titre de transport zone 1/2. La création de 1 ou 2 ports permettrait une activité nautique (ludique et/ou professionnelle) ainsi qu'une animation. Des promenades devraient exister au maximum le long des berges. La qualité de l'eau devrait être un réel sujet permanent.

4. Quelles mesures préconiserez-vous pour favoriser le maintien et la relance de l'industrie, notamment par le développement des PMI et de l'artisanat ainsi que pour la formation professionnelle dans notre département ?

En préservant une partie des surfaces du le département (et si possible de chaque ville) à l'industrie pour préserver des emplois de proximité et veiller à une répartition équilibrée du territoire. De même l'accueil d'établissement de formation professionnelle pourrait être favorisé.

5. Cherté et pénurie sont les maîtres mots en matière de logement dans notre département. Quelle politique envisagez-vous de promouvoir dans ce domaine en complément des dispositifs existants?

Imposer que toute construction ou réhabilitation d'immeuble (d'au moins 5 logements) comporte au moins 20% de logements sociaux. Favoriser la rénovation et la mise aux normes HQE des logements privés mis à disposition de bailleurs sociaux. Créer une aide, liée aux revenus, permettant de plafonner le cout du logement locatif à 30% des revenus.

6. Quelles sont vos orientations en matière de protection des forêts domaniales et du patrimoine bâti de notre département ?

Entretien et ouverture maximale au public (voir également le point 7 ci-dessous).

7. Si vous avez l'intention de saisir le Conseil Général d'autres sujets importants en relation avec l'environnement et le cadre de vie, merci de nous en faire part également et, le cas échéant, de préciser vos objectifs et projets.

La mise aux normes HQE du bâti public et privé reste un vaste programme. Un plan devrait être établi sur le département pour sa mise en œuvre. De même une stratégie globale des voies de circulation douces pourrait être établie sur le département.